

**Versement de l'appel à cotisation : Offices de Tourisme Savoie Mont Blanc**

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

**VU** l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** – De payer l'appel à cotisation d'un montant de 455,94 € reçu de l'association des Offices de Tourisme 73 Savoie Mont-Blanc pour l'année 2022.

**ARTICLE 2** – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente délibération et de signer les pièces afférentes à ce dossier.

**ARTICLE 3** - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le Préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 27 juin 2022

**Yannick AMET**  
Président



## FORMULAIRE D'ADHESION 2022

Offices de Tourisme 73 Savoie Mont Blanc

### COORDONNEES OFFICE DE TOURISME

#### Siège social

Dénomination structure :

Haute Tarentaise Vanoise

Adresse :

8 rue Célestin Freppaz

Complément d'adresse. :

BP n°1

Code postal :

73707

Ville :

Séze Cedex

Téléphone :

0479410163

E-mail :

promotion-tourisme@hautetarentaise.fr

## CALCUL DE VOTRE COTISATION

### Barème des cotisations 2022

	A	B	C
<b>OT classé en catégorie</b> (précision Catégorie 3 : taux applicable tant que l'arrêté de classement reste en vigueur).	Cat 3 : 350€ + 20€ par ETP + 0,020€ par lit touristique		
	Cat 2 : 500€ + 20€ par ETP + 0,020€ par lit touristique		
	Cat 1 : 600€ + 20€ par ETP + 0,020€ par lit touristique		
<b>Plafonnement cotisation</b>	<b>3 000€</b>		
<b>Syndicat d'Initiative (forfait)</b>	<b>120€</b>		

### Ma cotisation 2022

A – Classement de ma structure :

NC

**Part fixe**  
A = 350 €

Date d'arrêté de classement :

B – Mon nombre d'ETP\* :

2

x 20€ = B =

**Part variable**  
40 €

\*ETP (Équivalents Temps Plein) : le calcul prend en compte l'ensemble des salariés de l'établissement (permanents et saisonniers, temps plein et temps partiel, mis à disposition par la collectivité, les guides salariés, ou encore les contrats spéciaux : apprentissage, contrat de professionnalisation...).

Exemple : l'ETP d'un salarié CDD engagé pendant 6 mois, 24 heures par semaine sera calculé  $(24h/35h) \times (6mois/12mois) = 0.34$  ETP.

C – Mon nombre de lits touristiques\*\* :

3294

x 0.020€ = C =

**Part variable**  
65,94 €

\*\*Veuillez vous baser sur le Détail des capacités d'accueil de l'Observatoire Savoie Mont Blanc :

<http://pro.savoie-mont-blanc.com/Observatoire/Nos-donnees-brutes/Capacites-d-accueil>

Nombre de lits touristiques total = nombres de lits touristiques marchands + nombres de lits touristiques non marchands

Ma cotisation à OT73 Savoie Mont Blanc pour 2022 = (A + B + C)

455,94 €

## MODALITES DE REGLEMENT

L'organisme que je représente adhère à OT73 Savoie Mont Blanc en 2022

Je joins mon règlement :

Par chèque bancaire à l'ordre d'OT73 Savoie Mont Blanc

Par virement bancaire SEPA :

Banque Populaire AURA / Chambéry  
Code banque 16807 / code guichet 00009  
N° de compte 360 082 602 18 clé 23

IBAN	FR76	1680	7000	0936	0082	6021	823
	N° BIC CCBPFRPPGRE						

Une facture non acquittée me sera nécessaire pour établir le règlement

Date : 17/06/2022

Nom de personne ayant rempli le formulaire : Corentin Fen

Merci de bien vouloir nous retourner le formulaire ci-dessus :

- par mail à [administration@ot73smb.fr](mailto:administration@ot73smb.fr) ou

- par courrier à OT73 Savoie Mont Blanc - 25 rue Jean Pellerin - 73000 CHAMBERY